

# “L’INTÉGRATION AFRICAINE ENTRE LES TEXTES ET LES FAITS”

**GNAGNE Akpa Akpro Franck Michaël**

*Docteur de Philosophie africaine*

*Université Alassane Ouattara*

*fmgagne@yahoo.fr*

## Résumé

*Si intégration africaine il existe, c'est bien dans le domaine du discours politique. Malgré, la mise en place des organes sous régionaux pour faciliter voire exécuter cette volonté des pères fondateurs, ce projet reste encore un leurre. Et pourtant, l'intégration est le moteur de l'idéal panafricain. Sans intégration pas de panafricanisme, pas de rêve d'unité africaine.*

*Cette contribution en dressant le bilan de cette intégration africaine et sous régionaux, se veut un plaidoyer en faveur d'une véritable intégration au-delà des institutions, pour les peuples afin d'adviennent enfin la réalisation du projet tant chère aux pères des indépendances. C'est pour nous le lieu de mettre en avant la richesse de l'intégration tant au niveau politique, économique, sociale, militaire, linguistique, scientifique etc., et ses avantages pour chaque peuple et pour chaque État. L'intégration doit être un style de vie, un mode de penser, et nos différents comportements doivent en témoigner.*

**Mots-clés** : Afrique- Cohabitation- Intégration- OUA- UA.

## Abstract

*If African integration exists, it is in the domain of political discourse. Despite the establishment of sub-regional bodies to facilitate or even execute this will of the founding fathers, this project still remains an illusion. And yet, integration is the driving force behind the Pan-African ideal. Without integration, there will be no Pan-Africanism, no dream of African unity. This contribution, by taking stock of this African and sub-regional integration, is intended to be a plea in favor of true integration beyond institutions, for the people in order to finally realize the project so dear to the fathers of independence. It is for us the place to highlight the richness of integration at the political, economic, social, military, linguistic, scientific level, etc., and*

*its advantages for each people and for each State. Integration must be a lifestyle, a way of thinking, and our different behaviors must reflect this.*

**Keywords:** Africa- Cohabitation- Integration- OAU- AU

## Introduction

La question de l'intégration et surtout celle liée à l'Afrique est une préoccupation fondamentale et urgente. En effet, Face à un monde qui se globalise, les nationalismes qui se contentent des petites entités étatiques n'ont guère de chance de connaître le développement. Ces pays malgré les nationalismes et les patriotismes développés par certains de leurs habitants, restent comme des proies faciles à la merci des félins que constituent les grands ensembles constitués (Soro 7).

L'Afrique donc, n'a d'autre choix que d'opter sinon œuvrer à son intégration réelle. Sans intégration, l'Afrique signe son arrêt de mort. Cela sous-entend que sa survie en dépend. Surtout, dans un monde où les relations entre États sont déterminées par la puissance (Badie). À cet effet, seule l'intégration peut transformer la faiblesse des micros États africains en une force et leur permettre de constituer une entité puissante qui garantira leur survie dans ce monde globalisé.

Tous les Africains se rendent à l'évidence cette vérité relative à l'urgence d'intégration dans leur espace. Ce n'est pas une idée nouvelle. Des pères des indépendances aux dirigeants actuels en passant par les milieux intellectuels, cette idée reste intangible. Pendant la colonisation, le colon lui-même a mis en place des grands ensembles tels que l'Afrique Equatoriale Française (AEF) et l'Afrique Occidentale Française (AOF) à l'effet d'étendre son hégémonie. Après son départ, les Africains n'ont pas œuvré à conserver ces acquis. Au nom d'une pseudo souveraineté, ils ont œuvré à la dislocation de ces entités constituées. Cela a été un frein à l'intégration véritable.

Plutôt que de se remettre en cause, faire leur mea-culpa et situer leur part de responsabilité dans la situation qu'ils vivent, les Africains n'ont fait que se victimiser, accuser l'Occident de leur malheur. Cette posture de victime, accompagnée de la mauvaise gouvernance des dirigeants, a contribué à fragiliser les jeunes Etats. Elles les ont livrés encore plus à la dépendance de l'Occident à qui profite déjà leurs querelles internes parce que, celles-ci leur facilitent l'accès aux richesses. Cette attitude de désintégration a renforcé le sous-développement sur le continent.

Et pourtant, 'le développement semble donc se conjuguer plus que jamais, à cette époque de l'histoire de l'humanité, avec la nécessité de communalisation des intelligences, des ressources de tout genre, des politiques régionales...' (Soro 7). Or, l'intégration africaine peine à être une réalité. Dans tous les discours politiques et à toutes les tribunes officielles, elle est évoquée. Mais, sur le terrain, dans la faisabilité, pas de volonté pour rendre cette idée réelle. Cependant, l'Afrique a-t-elle des raisons à l'ère de la multipolarisation du monde de ne pas aller à son intégration ? Quelle est la vision politique de l'intégration africaine ? Comment réaliser l'intégration africaine ? Que gagne l'Afrique à aller à son intégration véritable ?

Les réponses à ses questions nous amèneront d'abord à porter le regard sur l'intégration politique ou la perception de l'intégration par le haut, depuis les organisations continentales, régionales et sous-régionales. Ensuite, voir les possibilités de la réalisation de l'intégration africaine en allant de l'intégration des peuples à la bonne volonté des politiques. Enfin, mettre en lumière les bénéfices de l'intégration pour l'Afrique et à l'intérieur de ses Etats. Pour y arriver, nous prendrons appui sur les méthodes sociohistorique, analytique et critique et ceux, dans l'objectif de contribuer à relever les obstacles et les défis majeurs rencontrés dans la mise en œuvre de l'intégration africaine, la difficile cohabitation entre les textes et les faits, tout

en sensibilisant les acteurs politiques sur la nécessité de la réalisation de cette idée noble et vitale pour la survie et développement du continent africain.

## **1. L'intégration politique ou l'intégration par le haut**

L'idée de haut montre une relation avec le bas. Soit, elle est conflictuelle, en de bons termes ou inexistante. Dans le cas échéant qui est celle de l'intégration africaine, elle est perçue comme une intégration par le haut parce que politiquement correcte mais en déphasage total, sans corrélation avec le bas (le peuple). En effet, dans cette intégration, seul le discours politique prévaut. Les avis et les aspirations des populations comptent peu. L'intégration devient projet sans le peuple. De ce fait, il ne peut difficilement prospérer parce que dans un tel contexte, il ne tient forcément compte des aspirations de celui-ci. C'est là le paradoxe du projet de l'intégration politique.

De l'OUA à l'UA en passant par les organisations régionales et sous régionales, cette contradiction est flagrante. Tout semble contre le peuple. Les discours politiques ne sont pas suivis d'actions réelles pour l'épanouissement des populations.

P. F. GONIDEC le fait remarquer lorsqu'il affirme que,

Il est clair qu'aucune organisation interafricaine existante ne réalise véritablement une intégration politique quelconque. Toutes sont des organisations de coopération entre États demeurés souverains. Mais, il n'est pas douteux que l'aspiration de certains gouvernants a été ou est d'aller plus loin dans la voie de l'unité sinon toujours à court terme du moins à plus long terme. Dans quelle mesure cette aspiration a-t-elle reçu satisfaction ? (Gonidec 303-304).

Comment s'est passé et se passe l'intégration au niveau politique ? Cette posture politicienne a-t-elle eu gain de cause ?

## 1.1 L'idée De l'intégration A l'échelle Continentale

La problématique de l'intégration africaine est ancienne et même antérieure à l'indépendance des États, du moins sur le plan philosophique et idéologique. Les premiers débats sur l'intégration remontent en effet à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle à l'initiative des élites de la diaspora noire des Antilles et des États-Unis qui militaient alors pour l'indépendance des pays africains, l'adoption de politiques panafricanistes et, dans certains cas, pour le retour des Afro-Américains en Afrique. (Gazibo 238)

Au niveau continental, la question de l'intégration a animé toutes les tribunes dont la plus importante fut le 25 Mai 1963, date qui marque la création de l'O.U.A. Malheureusement, la naissance de cette organisation supra étatique et donc continentale va consacrer le renforcement des territoires laissés par les colons et met ainsi de facto frein voire terme à la réalisation du projet panafricain avant sa naissance même.

Dans les années 1960, le débat sur l'intégration en Afrique opposait deux visions, l'une maximaliste et l'autre minimaliste. Les partisans de l'intégration maximaliste, réunis au sein du « groupe de Casablanca », se recrutaient au sein des chefs d'État dits « progressistes » de l'époque, tels que Kwame Nkrumah du Ghana, Sékou Touré de Guinée et le roi Hassan II du Maroc. On les considérait comme maximalistes en ce sens que leur projet prévoyait la constitution d'une sorte d'« États-Unis d'Afrique », sur le modèle des États-Unis d'Amérique. (Gazibo 247)

À l'opposé de cette vision de gouvernement commun africain, les partisans de l'intégration minimaliste, réunis au sein du « groupe de Monrovia », se recrutaient au sein des chefs d'État dits « modérés », tels que Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Hamani Diori du Niger et Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, qui préféraient une intégration graduelle et ne

voulaient pas d'une perte de souveraineté de leurs États respectifs.

En effet, en rejetant le projet des Etats-Unis de Kwame Nkrumah, conçu comme une union de type fédéral, les pères des indépendances venaient ainsi de mettre en mal toute l'idée de l'intégration africaine. Ce projet noble et ambitieux qui s'inspirait des Etats-Unis d'Amérique était la levure qui devrait faire monter et faciliter tout le rêve d'unité sur le continent. Pour Nkrumah en effet,

Pour réparer efficacement et rapidement les grands torts causés à l'Afrique par l'impérialisme et le colonialisme, les jeunes États africains ont besoin d'une nation forte et unie, capable d'exercer une autorité centrale pour mobiliser l'effort national et coordonner la reconstruction et le progrès. [...] Nous devons tenter d'extirper rapidement les forces qui nous ont tenus séparés. Le meilleur moyen est de commencer à créer une patrie générale qui maintiendra l'Afrique ensemble, comme un peuple unifié, ayant un gouvernement et une armée. (Nkrumah 246-247).

La mise en minorité de Nkrumah par ses pairs notamment les modérés dont Houphouët Boigny en était le chef de fil, au profit d'une union progressive ou graduelle fut l'auto-suicide ; *l'harakiri* que s'est infligée l'Afrique. En effet, l'idée d'aller à une union progressive devrait être l'idéal si et seulement si les Africains conservaient les grands ensembles tels que l'AOF et l'AEF, établies par le colon, pour faciliter leur intégration vers le projet d'union africaine. Malheureusement, ces grands ensembles ont été destitués au profit de l'intangibilité hérité des frontières. L'un des objectifs de l'OUA, inscrite dans la Charte du 25 mai 1963 le montre si bien : « défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur indépendance. »

Donc, la reconnaissance de la souveraineté des Etats par l'OUA et son engagement à œuvrer au renforcement de ceux-ci est la cloche qui a annoncé la fin du rêve panafricain. Comme si cela ne suffisait, l'UA qui est né de l'incapacité de l'OUA à

intégrer les Africains, reprend cette même disposition dans ses principes aussi. Et pourtant, nous savons qu'aucun Etat africain n'est véritablement indépendant et que nos frontières hérités de la colonisation ne sont que des obstacles pour notre cohabitation.

Au niveau du Droit, rien n'est véritablement faire pour fusionner ou rapprocher et harmoniser les systèmes juridiques existants. Plutôt que d'œuvrer à un système juridique africain qui prenne en compte les différentes réalités dans ce domaine et proposer au continent une juridiction panafricaine, l'UA a préféré créé un organe juridique dont les décisions sont d'ailleurs contestées par les Africains eux-mêmes. On a pour preuve, le procès Guillaume SORO contre l'Etat de Côte d'Ivoire pour ne citer que ça et qui s'est soldé par l'échec de l'Etat ivoirien mais, qui a vu le refus de celui-ci de reconnaître la décision de cette organe juridictionnel en allant jusqu'au retrait son adhésion à cette cour.

Au niveau du transport, dans le domaine des transports aériens, une conférence réunie par l'O.A.C.I. et la G.E.A. en 1964 s'était prononcé pour une planification au niveau continental et pour la création dans le cadre de l'O.U.A. d'une commission composée par les ministres responsables. Ce projet n'eut pas de suite. Bien au contraire, les organismes régionaux créés pendant la période coloniale se sont parfois désintégrés pour donner place à des sociétés nationales. Ainsi la « West african airways corporation », filiale de la B.O.A.C., ainsi que la « central african airways corporation », ont été dissoutes. De même, en 1971, le Cameroun a annoncé son retrait de la compagnie Air-Afrique et à crée la Cameroon Airliness. (Gonidec 143).

En fin de compte, Air Afrique est fermé et le projet aérien continental a disparu, laissant la place aux multinationales et autres entreprises privés, qui ont pris en main le marché aérien africain.

Sur le plan politique, l'existence des frontières divisées par les frontières artificielles auraient dû conduire à un

rapprochement d'Etats voisins, proches par la culture (langues, coutumes, etc.). En fait, une telle situation a plutôt suscité des affrontements. (Gonidec 143) On a en mémoire les deux Congo qui ont des populations parents, ce qui serait un ferment dans l'union de ses deux Etats malheureusement, au vu de l'histoire, les rapports entre ses deux Etats étaient à un moment donné des rapports conflictuels au point où il y a même eu des ruptures diplomatiques et fermetures de frontières dans les années 1964-1970. Finalement, c'est une médiation des Etats voisins qui ont conduits au déblocage de la situation.

Le cas Ghana-Togo en est un autre exemple ou les Ewés, une ethnie partagée entre les deux frontières et qui devrait contribuer à rapprocher ses deux Etats n'a pas réussi à créer l'Etat fédéral qui était envisagé. Finalement, cette situation amène GONIDEC à affirmer que :

Non seulement l'existence de d'ethnies communes ne conduit pas au rapprochement des Etats, mais encore on peut observer des manifestations de chauvinisme à l'égard des Africains étrangers au pays où ils résident. En dehors des manifestations d'hostilité des Ivoiriens à l'égard des Dahoméens et des Togolais en 1958 et la menace formulée par le Gouvernement ivoirien en 1959 d'expulser les Voltaïques si la Haute-Volta adhéraît à la fédération du Mali, on peut rappeler l'attitude du gouvernement ghanéen à l'égard des Africains ressortissants d'autres Etats, établis sur son territoire. (Gonidec 146)

Comme on peut le voir à partir de ses exemples, toutes les tentatives de rassemblement, d'union ou de fédération entre deux ou plusieurs Etats sur le plan politique au niveau continental n'a pas abouti. Voyons ce qu'il en est au niveau régional et sous-régionale.



## 1.2 L'idée de l'intégration à l'échelle régionale et sous régionale

Comme on vient de le voir, l'intégration politique à l'échelle continentale paraît de plus en plus hypothétique, elle ne se porte pas non plus mieux à l'échelle sous-régionale. En effet, toutes les initiatives et les tentatives visant à la mise en place des Etats fédéraux au niveau politique ont échoués. Elles sont restées sans aboutissement pour des raisons diverses, soit internes, soit externes. "Durant les années 1960 à 1980, de nombreuses tentatives de fusion entre États furent menées, telles l'éphémère fédération du Soudan réunissant le Sénégal et le Mali ou la fédération réussie du Tanganyika et de Zanzibar qui donna naissance à l'actuelle Tanzanie". (Gazibo 248)

L'exemple du Cameroun en est l'un des plus frappants. Il était question de l'Etat fédéral du Cameroun. Mais, cette idée a vite été abandonnée en 1972 au profit d'un Etat unitaire donnant officiellement naissance à la République unitaire du Cameroun.

Le plus décevant reste le cas de La Sénégambie. En réalité, tout était favorable à cette union entre le Sénégal et la Gambie. "Ses frontières partagent artificiellement deux populations parentes et n'englobe qu'une partie du bassin naturel de la rivière "Gambie". (Gonidec 149). Finalement, cette intégration n'a pas eu lieu jusqu'à l'indépendance de la Gambie en 1965. En 1971, les deux armées de ses deux peuples frères sont aller jusqu'à une tentative d'affrontement. Mais avec l'intervention de l'ONU, la paix fut de retour.

Nous avons aussi le cas du Maghreb avec l'idée de création de la fédération nord-africaine qui était composé de la Lybie, l'Egypte, le Soudan et la Syrie. Cette fédération à elle aussi échoué. Les exemples sont multiples et divers.

De même, de nombreuses organisations interétatiques ont vu le jour. (...) Dans le domaine de la sécurité par exemple, plusieurs États ouest-africains ont signé, dès 1977, l'Accord de non-agression et de défense (ANAD),

étendu à pratiquement tous les autres États de la région plus tard sous le nom de Protocole de non-agression (PNA). Vint ensuite la création du Protocole d'assistance en matière de défense (PAMD) et même le projet jamais réalisé de Forces armées alliées de la communauté (FAAC). (Gazibo 250)

Toutes ses initiatives ses sont soldé par l'échec. Face à l'échec de l'intégration politique, n'y a-t-il pas lieu de penser à l'intégration entre les peuples ?

## **2. Les conditions de la réalisation de l'intégration africaine**

L'intégration africaine peut se faire. Cette idée est possible et réalisable en Afrique. Nous montrons ici, comment rendre ce projet réalisable.

### **2.1 L'intégration Des Peuples Ou L'Intégration Par Le Bas : Condition Sine Qua Non De La Véritable Intégration Africaine**

“L'intégration par le bas est l'inverse de l'intégration par le haut. Contrairement à la seconde qui confiait l'intégration aux leaders politiques du continent, la première vise à la fonder sur les peuples. Fonder l'intégration sur les peuples c'est sortir le débat sur l'unité africaine des palais présidentiels et autres salons feutrés pour la ramener dans la rue”. (Sylla, 111). L'intégration par le bas est un principe qui fait de l'intégration l'affaire des peuples. C'est le principe qui est fondé sur les relations historiques et culturelles tissés entre les peuples et qui transcendent les frontières tracés par les colons. C'est le principe qui fait que, l'intégration à son sens entre les peuples, entre les populations et dont les Etats doivent s'en inspirer.

Ce principe est celui qui fait que le N'Zima de Côte d'Ivoire ne se considère pas comme Bassamois ou Appolonais, différent de celui du Ghana. Mais, il se considère simplement N'zima et en tant que tel, il n'appartient ni à la Côte d'Ivoire, ni

au Ghana mais au peuple N'Zima auquel il s'identifie culturellement. Ainsi, le neveu qui vit en Côte d'Ivoire peut aller hériter de ses oncles de l'autre côté au Ghana et vis-versa. Il en est de même pour les funérailles. Un N'zima qui décède en Côte d'Ivoire a toujours droit à des funérailles au Ghana. En ce qui concerne la royauté, c'est le même principe. Le successeur qui est désigné est appelé à exercer en tant que Roi partout où la vocation le conduit, où le devoir l'appelle.

Chez les Lobis aussi on retrouve ce principe. Partagé entre la Côte d'Ivoire et le Burkina, le lobi se considère comme non appartenant à une nation dénommée. Sa mobilité l'atteste. Il est à l'aise de se retrouver soit de la Côte d'Ivoire soit au Burkina, pourvu qu'il soit en communauté. Les Haoussa n'agissent pas différemment. Partagés entre le nord du Nigéria et le sud du Niger, ce groupe ethnique s'identifie à leur ethnie plutôt qu'aux pays auxquels les colons ont voulu les soumettre.

Les Yorubas quant à eux sont partagés entre le Bénin, Togo et le Nigéria. En aucun cas, un yoruba ne commet du tort à un autre yoruba. Peu importe la géographie, partout où se trouve un yoruba, l'autre yoruba est le bienvenu chez lui. Ce qui compte pour eux c'est leur peuple, leur culture, leur ethnie, la tradition que les ont légués leurs ancêtres, jamais un territoire balkanisé par le colon, des Etats laissé par les colons. Cette situation a ressurgi dans la crise au Niger.

En effet, lorsque la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest "CEDEAO" a voulu procéder à une intervention militaire pour rétablir l'ordre constitutionnel au Niger suite au renversement du Président Mohamed Bazoum en 2022, les peuples du Togo et du Nigeria ont opposé à leur refus catégorique. Pour eux, cette intervention se dirige contre leur parent vivant au Niger, leur frère de communauté.

Chez les N'zima (Côte d'Ivoire-Ghana), chez les Lobis (Côte d'Ivoire-Burkina), chez les Haoussa (Niger-Nigéria), chez les yorubas (Benin-Togo-Nigéria), on pourrait ajouter les malinkés (Côte d'Ivoire-Sénégal- Guinée-Gambie-Guinée

Bissau), les Senoufos (Burkina-Mali-Côte d'Ivoire), Akan (Cote d'Ivoire-Ghana) et les peules (Nigéria-Guinée-Guinée Bissau-Gambie- Sénégal-Cameroun- Tchad- Côte d'Ivoire-Mauritanie-Niger- Mali-Burkina Faso) ; chez tous ces peuples, une chose les regroupe, les unit, la culture. Pour eux, c'est l'ethnie, la tradition ancestrale et cela va plus loin que les frontières, les décisions politiques. Alors, ils sont engagés pour la culture et la tradition. Cela se perçoit à travers le mariage, les échanges commerciaux et bien d'autres. A leur niveau, l'intégration est bien réelle puisqu'ils se parlent, se côtoient, se fréquentent, se retrouvent au cours des réunions de familles, de royaumes, des rituels et autres.

Au-delà de cet aspect, les Ivoiriens sont tout le temps soit à Elibo, soit à Sampa qui sont des frontières qu'ils partagent avec le Ghana. Ces endroits sont des carrefours d'échanges commerciaux et culturels réels, d'intégration et de brassage des peuples. Avec le Burkina, c'est le commerce des draps et bien d'autres. De son côté, la Côte d'Ivoire approvisionne le Burkina, le Mali pour ne citer que ceux-là en électricités et bien d'autres éléments encore.

Au niveau de l'espace CEDEAO, il y a des voies terrestres qui relient tous nos Etats, un passeport commun qui permet d'avoir un accès équitable dans tous les Etats de la zone sous-régionale. Des parts importants pour une bonne marche de l'intégration. Les peuples se côtoient et la vie est nettement meilleur. En témoignent la dynamique et les résultats de l'UEMOA. Mais dans les autres régions de l'Afrique, la réalité diffère. Par exemple, c'est maintenant que le Gabon et le Cameroun viennent de se connecter par un réseau routier par voie terrestre. Cela interpelle toujours sur la nécessité d'œuvrer en faveur de l'intégration africaine car, l'intégration renferme tellement de grandes richesses.

## 2.2 Quelques Autres Conditions De La Réalisation De L'intégration Africaine

“Si là où il y a eu des guerres les plus meurtrières à imaginer, l’union a pu voir le jour et se consolider, pour l’espace africain, ce devrait être une partie de plaisir, pourvu que la volonté politique des chefs soit au rendez-vous” (Zaourou 55). Cela dit, l’intégration en Afrique est bien et belle réalisable. Elle ne peut pas se réduire à un simple vœu ou une simple vue de l’esprit, qui ne peut jamais se traduire en fait réel, en une pratique quotidienne et culturelle qui puisse changer radicalement le pronostic vital de la destinée de l’Afrique.

Mais, elle n’est pas aussi donnée à première vue. Zadi Zaourou insiste sur le fait que ce projet ambitieux, même s’il est réalisable, ne peut l’être à condition qu’il y ait une *volonté* manifeste des *chefs*. Mais qu’est-ce que la volonté ? Généralement perçue comme la faculté d’exercer un libre choix gouverné par la raison, la volonté est la faculté qu’a la raison de déterminer une action d’après les “normes” ou des principes (moraux, notamment). En cela, elle est considérée comme une vertu.

C’est en tant vertu qu’elle doit habiter l’être des chefs c’est-à-dire les gouvernants, les dirigeants, les chefs d’Etats afin qu’ils ne tombent pas ou ne demeurent pas dans les tas qu’on a souvent tendance à leurs attribuer, mais pour qu’ils agissent dans l’intérêt et pour le salut de leur peuple.

En tant que vertu, la volonté procure du caractère qui porte à prendre des décisions avec fermeté. Cela dit, elle rend capables au-delà des discours, les dirigeants à joindre les actes aux propos brillamment tenus dans les différentes tribunes au cours des sommets africains. Elle leur procure cette énergie créatrice et débordante pour agir dans le sens du changement. Ce changement souhaité de tous les vœux par les populations africaines et celles des diasporas africaines.

Dans la matérialisation, la volonté doit amener les chefs d’Etats à sacrifier sinon concéder à défaut du tout, une partie non

négligeable de leur pseudo-souveraineté afin de réaliser l'intégration en Afrique. Chose qui impossible mais qui peut être possible que par la volonté. La volonté, celle des chefs, est la réalisation de l'idéal intégrationniste de l'Afrique. Sans elle, nous pouvons continuer de rêver, de créer des organisations, mais jamais, l'intégration ne sera une réalité pour les peuples d'Afrique et l'Afrique continuera de vivre sous le dos de l'Occident qui, à son tour continuera de nous dépouiller, nous exploiter, nous vilipender et nous interdit l'accès à ses territoires.

Mais, il n'y a pas que la volonté des chefs car, elle seule n'est pas suffisante pour sortir l'Afrique du gouffre dans laquelle elle s'y trouve plongé par son manque d'intégration. Zadi Zaourou pense qu'il faudrait en plus de la volonté des chefs, poursuivre l'œuvre des pères des indépendances notamment, celle des pionniers de la création de l'OUA tel que Kwame Nkrumah et Ahmed Sékou Touré. Et cette tâche, selon lui, revient à la population. Il le dit en ses termes : "c'est ce travail qui, selon moi, mérite d'être poursuivi et au succès duquel la frange de la population africaine la plus jeune devra ouvertement s'employer, en s'engageant auprès de leur devanciers qui ont grandi dans la ferveur du panafricanisme" (Zaourou 55).

Comme on peut le voir, avec Zadi Zaourou, deux facteurs sont au fondement de la réalisation de l'intégration africaine. Nous avons la *volonté des chefs* et la continuité de l'œuvre des pères des indépendances notamment, celle des pionniers de la création de l'OUA par les populations africaines à partir d'une immersion auprès de leurs aînés qui ont évolué dans la mouvance panafricaine.

Ces propositions ou positions de Zadi Zaourou mettent en avant le type de rapport qui doit prévaloir entre les dirigeants et les peuples. Bien évidemment, ce sont des rapports de complémentarité car, il ne peut avoir l'un sans l'autre. Et comme le fait remarquer Mahatma Gandhi, "ce qui est fait pour toi sans toi, est contre toi". Cette maxime de cet Apôtre de la non-

violence et prophète de l'Altérité interpelle encore sur la nécessité de la collaboration dirigeants/ dirigés.

Nous l'avons signifié, tant que les dirigeants ne prendront pas en compte les aspirations du peuple, quelques soient leur bonne volonté d'aller à l'intégration, cela ne sera jamais réalisable. Tant que les populations vont agir sans une volonté politique, leurs actes seront vains. Tous les discours, volontés et aspirations sur l'intégration africaine dépendent de la qualité de la relation chefs/populations, chefs/ chefs, populations/populations, populations/chefs.

### **3. Les bénéfices de l'intégration**

Les intérêts pour l'Afrique dans une intégration harmonieuse et réussie sont multiples et divers.

#### **3.1 L'Intégration africaine Comme Voie De Développement Durable Et De Survie Pour l'Afrique**

Comme susmentionné, l'Afrique est condamnée à aller à l'intégration et à œuvrer efficacement à sa réalisation. En effet comme l'a fait remarquer David Musa SORO,

Face à un monde qui se globalise, les nationalismes qui se contentent des petites entités étatiques n'ont guère de chance de connaître le développement. Ces pays malgré les nationalismes et les patriotismes développés par certains de leurs habitants, restent comme des proies faciles à la merci des félins que constituent les grands ensembles constitués. (Soro 7).

Cette pensée de SORO David met en avant deux faits : le développement et la survie de l'Afrique. Tout cela est conditionné par l'intégration véritable. Sans intégration pas de développement ou encore de survie pour l'Afrique. Seule l'intégration peut rendre possible le rêve de développement chère à nos jeunes Etats et à leur population. Car,

Pris isolément, chacun de ces pays -mis à pas le Nigéria- est extrêmement faible et vulnérable (...). Chacun de nos Etats continue de gérer des espaces où des miettes de budget tentent de faire vainement face aux multiples problèmes qui assaillent nos populations, où le marché du travail est d'une étroitesse navrante, où le marché intérieur est d'autant plus insignifiant que près de 40% des habitants ont moins de 20 ans, et ne constituent pas des citoyens à pouvoir d'achat autonome et significatif. (Zaourou 52)

Sans une intégration réelle, l'Afrique demeurera vulnérable, toujours victime et une éternelle assistée. Elle sera une terre sans dignité parce qu'elle pas en mesure de se prendre en charge, nourrit sa population, la soigné, éduqué, sécurisé son peuple et son territoire.

### **3.2 L'intégration Comme Facteur De Paix A L'intérieur Des États Africains**

Avec l'intégration, c'est la fin des conflits. Partout où sévit les conflits, il n'y a point de développement, parce que le développement rime avec la paix. La Paix pour l'Afrique n'est possible que par l'intégration de ses peuples. Le manque d'intégration sous-entend le repli sur-soi, c'est opté pour le conflit comme mode de vie. Avec l'intégration, l'ouverture devient une réalité. S'ouvrir, c'est fait l'expérience de l'altérité. Seulement dans cette expérience de l'Autre, avec l'autre que l'Afrique obtiendra la garantie pour sa paix. Elle sera en paix avec elle-même, en paix à l'intérieur de ses Etats, une paix durable pour son espace. Par l'expérience de l'altérité, à partir de l'ouverture à l'Autre, le continent africain se met en marche vers son développement. En effet, 'la prise en compte de l'intégration comme principe, non seulement de l'intégration des États mais surtout celle des peuples, permet d'améliorer notre rapport à l'altérité. Avec l'intégration, la contradiction cesse d'être source de conflits pour être source d'enrichissement'' (Soro 37).



L'Autre devient l'expression de mon bonheur, de ma joie. Grâce à l'intégration, l'altérité qui est souvent source de conflits se transforme 'en une joyeuse amitié, la différence n'excluant plus la similitude'' (Soro 40). L'altérité donne sens à la vie. Elle devient facteur de vie et me donne de faire l'expérience de la vie, dans la vie, avec la vie. Elle enrichit de sa présence et permet de vaincre la mort donc la solitude. Car, la solitude est l'expression du repli sur-soi et ce repli sur-soi rime toujours avec l'angoisse et la mort.

Or, avec l'autre, avec sa présence, c'est une lutte permanentement contre la mort en s'installent ainsi dans la plénitude de la vie. C'est ce que fait remarqué Jean-Claude BARREAU lorsqu'il affirme que :

Lutter contre la mort, c'est d'abord s'ouvrir aux autres. [...]. Lutter contre la mort n'est donc pas seulement faire reculer la mort biologique, la maladie, le meurtre et la guerre, c'est d'abord prendre conscience que les autres existent et que leur existence est aussi poignante, aussi insondable, aussi chaude que la nôtre. Lutter contre la mort, c'est faire l'expérience de l'Autre (Barreau 75).

L'Autre est pour nous source de vie et donc une richesse indéniable. De l'Afrique ancestrale à nos jours en passant par la civilisation Occidentale et autre, cette vérité reste intangible. 'L'altérité devient une réalité accueillante qui fait qu'attaquer l'autre devient une trahison de soi. (...) Dans ce processus de l'intégration, la trahison de l'autre devient une trahison de soi'' (Soro 42).

Ce qui valable pour les individus et les peuples, l'est aussi pour Etats. En effet, 'dans un espace où chacun doit défendre son intérêt propre, tous les arguments sont bon pour la déclaration de l'éclatement de conflits '' (Soro 31). C'est pourquoi il faut s'intégrer. Car, 's'intégrer, c'est donc refuser d'une certaine façon sa propre mort'' (Soro 43). Donc l'intégration des Etats africains est pour leur propre survie et leur bien-être politique et social.

Comme on peut le voir, la garantie de la vie, la paix, la stabilité, le développement pour les peuples d’Afrique et leurs Etats dépend entièrement de l’intégration véritable. Mais, comment cette intégration vraie peut-elle être réalisable pour le bien-être des Africains ?

## Conclusion

Notre analyse sur l’intégration africaine, un sujet vital qui anime au quotidien l’actualité, nous a permis de sculpter la réalité sociopolitique du continent africain. Notre première partie qui porte sur l’intégration politique, nous a aidé à saisir la perception de cette idée dans la sphère politique, au niveau continental, régionale et sous-régionale. De cette approche politique, nous retenons que la réalisation de l’intégration africaine demande encore beaucoup d’efforts au risque de ne voir le jour. Ainsi, nous avons procédé dans la deuxième partie à des pistes pour solutionner le problème politique. Cette quête nous a conduit vers les peuples. Avec l’intégration des peuples, nous réalisons que le projet est plus proche de sa réalisation qu’il ne l’est au niveau politique. Nous sommes arrivés à l’idée que seule une véritable intégration des peuples peut aider à la concrétisation de l’idéal d’intégration africaine. A cela, nous avons ajouté l’implication personnel, la bonne volonté politique pour encadrer cette intégration des peuples. Ce qu’il faut ici, c’est un leadership éclairé pour propulser le projet. Cela nous a aidé à mettre en lumière dans la troisième partie, les bénéfices de l’intégration africaine au niveau continentale et à l’intérieur des Etats africains. Comme résultats, il ressort de notre étude que l’intégration africaine est la condition sine qua non de l’effectivité de la vie, de la paix et du développement de l’Afrique face à la mondialisation néolibérale. L’intégration est l’effort de positiver notre altérité. Elle est “ la garantie de la disparition des crises internes, et la condition d’une société apaisée qui consacre au développement” (Soro 43). Elle

favorise véritablement la vie et la sécurité des peuples vivants en Afrique. Ainsi, l'Afrique n'a d'autre choix que de réussir son intégration. Car, comme le fait remarquer Joseph Ki-Zerbo, «na lara, na sala », si l'Afrique ne s'intègre pas, elle mourra.

## Bibliographie

BADIE B. (2004). *L'impuissance de la puissance : Essai sur les nouvelles relations internationales*, Paris, Fayard.

BARREAU J-C. (1969). *Où est le mal ?* Paris, Seuil.

GONIDEC P.F. (1985). *L'État africain : évolution, fédéralisme, centralisation et décentralisation*, Paris, R. Pichon et R. Durand-Auzias.

KI-ZERBO J, (1992). *La natte des autres, pour un développement endogène en Afrique*, Paris, Karthla.

NKRUMAH K. (1994). *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence africaine.

SORO D. M. (2011). *L'intégration, condition de paix et du développement en Afrique*, Abidjan.

Sous la direction de SORO D. M. (2011). *Propos d'intégration*, « Préface », Abidjan, les Editions Balafons,.

SYLLA A. (2011). « Du fondement d'une intégration africaine réussie », in *Propos d'intégration*, « Préface », Abidjan, les Editions Balafons, , pp.103-129.

ZAOUROU B. Z. (2011). « L'intégration, une chance pour l'Afrique », in *Propos d'intégrations*, Abidjan, Balafons, pp.49-55.

## Webographie

BADIE B. (2019). L'impuissance de la puissance : Afrique et mondialisation, regards croisés, [consulté le 20/09/2022] in [www.youtube.com](http://www.youtube.com).

Charte de l'Organisation de l'union africaine (O.U.A). (1963). [Consulté le 20/09/2022], in <https://chaete-de-l-oua-fr.pdf-peaceau.org>.

Charte de l'Unité africaine (UA). (2000). [Consulté le 22/09/2022] in <https://au.int/fr/treaties/charte-africaine-des-droits-de-lhomme-et-des-peuples>,.